

Techniciens d'exploitation chef de quart (H/F)

97300 Cayenne [Accéder à l'annonce en ligne](#)

CDD

Dès que possible

Durée : 6 mois

Temps plein

Ouvert aux personnes en situation de handicap

L'entreprise

Chez Actual Groupe, nous pensons que le travail est un droit pour tous. Notre devise « Construisons ensemble votre travail » reflète notre vision selon laquelle la valeur travail est indissociable d'un engagement humaniste.

Convaincus de l'utilité de notre action, nous accompagnons les hommes et les femmes pour qu'ils se réalisent dans le travail.

Depuis 30 ans, nous apportons des solutions pour donner accès au travail et développer les compétences : travail intérimaire, recrutement, accompagnement et formation.

Actual Leader group est né en 2018 du rapprochement entre deux acteurs indépendants français du travail intérimaire, animés par la même raison d'être, celle de donner accès à l'emploi au plus grand nombre.

Le poste

Assure l'exécution des tâches de conduite (démarrage et arrêt des installations, conduite de la combustion, du groupe turbo alternateur, du traitement des fumées et des utilités),
Participe à l'atteinte des objectifs de performances (combustion, traitement des fumées, production électrique,)

Consigne dans le cahier de quart tous les incidents de fonctionnement, les interventions diverses, les événements et les heures de relève de quart,

Remplit et tient à jour les registres et documents de suivi d'exploitation : effectue les relevés des paramètres de marche, des compteurs, des analyses d'eau et du combustible

Réalise les rondes régulières et rend compte de la marche des installations (bruits anormaux, fuites, odeurs, niveaux...),

S'assure lors de ses rondes de la propreté des locaux et du bon entretien de l'outil de travail,

Contrôle, pilote et dirige les actions du rondier

Assure la bonne marche des installations et la continuité de service

Déetecte, analyse et signale les anomalies sur le fonctionnement ou sur les matériels

Surveille et gère les flux des consommables et des résidus,

Diagnostique les pannes ou dysfonctionnements, en recherche les causes possibles

Renseigne la GMAO, s'assure du suivi des fiches de GMAO et des consignes particulières.

Propose toutes modifications ou adaptations susceptibles d'améliorer les performances

Dans le cadre du maintien en fonctionnement en dehors des heures ouvrées, s'il en a les capacités, il a autorité pour à réaliser :

des interventions d'entretien (maintenance de niveau 1) et/ou des réparations simples (maintenance de niveau 2)

Valide toutes les interventions (maintenance, entretien, nettoyage) sur les équipements pendant son quart

Applique et fait appliquer les consignes d'exploitation et les procédures

Assure la transmission des informations lors de la relève ou prise de quart,

Autorise les accès au site en dehors des heures ouvrées

Participe à la rédaction des modes opératoires, instructions techniques et consignes particulières (sécurité, environnement, modalités d'intervention),

A la demande de sa hiérarchie, il peut être amener à effectuer des travaux spécifiques d'entretien ou de maintenance (pendant les quarts en journées par exemple)

Il n'intervient en Maintenance qu'en possession d'un bon de travaux complété et signé d'un Responsable

Participe aux arrêts techniques annuels, en tant que Chargé de travaux ou Manœuvre, sur demande expresse de sa hiérarchie

En tant que Chargé de Travaux, il encadre et prend la responsabilité d'une équipe de travaux, pour intervenir sur des équipements consignés à l'arrêt, en respectant les modes opératoires et procédures de sécurité.

En tant que Manœuvre, il agit sous la responsabilité du Chargé de travaux désigné par sa hiérarchie

Période d'intérim en vue d'embauche.

Le profil recherché

Le technicien d'exploitation assure le pilotage et l'entretien de l'usine au quotidien, dans le respect des procédures, modes opératoires, et consignes d'exploitation données par le Responsable d'Exploitation afin produire l'électricité attendue, dans le respect de la réglementation et de la sécurité des biens et des personnes.